

Agreste

Données

Nord-Pas de Calais



Numéro 8 - Octobre 2012

recensement
agricole
2010

Le lin textile

Avec 85 % de la production de fibres de lin, l'Europe est le premier producteur mondial devant la Chine et l'Égypte. Cette culture est surtout présente en France, en Belgique et aux Pays-Bas.

L'ensemble de la filière dépasse largement le domaine agricole et rassemble quelques 10 000 entreprises (agriculteurs, filateurs, tisseurs ...).

Son chiffre d'affaires national dépasse un milliard d'euros.

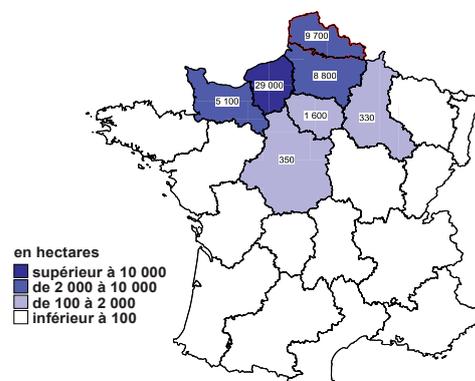
Le premier acheteur mondial est la Chine qui transforme les fibres et les réexpédie sous forme de fils, de tissus ou d'habits vers l'Europe et les États-Unis.

Une culture très localisée en France.

En France, la culture du lin textile se réalise principalement dans quatre régions. 96 % des surfaces cultivées sont retrouvées dans la partie septentrionale du pays. La région Haute-Normandie est la principale productrice de lin textile avec 53 % des surfaces nationales. Située en seconde position, la région Nord Pas-de-Calais, avec ses 9 700 hectares représente près de 20 % des surfaces consacrées à cette production.

La surface nationale de lin textile, voisine de 54 400 ha, est restée stable par rapport à celle de 2000.

Surfaces régionales en lin textile en 2010



Données cartographiques : PPIGE - BDCarto - © IGN 2010 - www.ppige-npdc.fr
Retrouvez les statistiques agricoles sur www.agreste.agriculture.gouv.fr

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

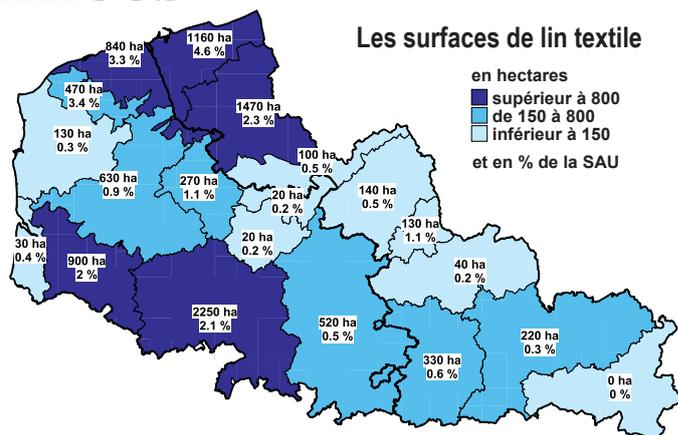
Dans la Région Nord-Pas de Calais, 1 300 exploitations ont déclaré cultiver du lin en 2010. Les cultures sont réparties plutôt sur la moitié occidentale de la région qui est plus humide : les Flandres, Wateringues, Collines guinoises, Haut Pays d'Artois, Ternois et Pays de Montreuil. 65 % des surfaces se situent dans le département du Pas-de-Calais. Cette culture nécessite en effet des conditions d'humidité spécifiques, en particulier pour l'étape du rouissage. La qualité des sols de type limoneux est aussi un critère recherché pour l'implantation de cette culture.

Entre les deux recensements, on observe une diminution de 12 % des surfaces consacrées à cette culture mais cette production ayant une très forte variabilité annuelle en fonction de la conjoncture et des effets de mode, on ne peut réellement conclure sur cette diminution. On observe actuellement plutôt un retour en force des surfaces plantées en lin et un marché dynamique. 80 % des exploitations sont classées en exploitations de grande taille économique.

La taille moyenne des exploitations produisant le lin est de 110 ha de surface agricole utilisée (SAU) totale parmi lesquels on trouve 8 ha de lin en moyenne.



Rouissage du lin au champ



Données cartographiques : PPIGE - BDcarto - © IGN 2010 - www.ppi-ge-npdc.fr
Retrouvez les statistiques agricoles sur www.agreste.agriculture.gouv.fr

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Deux tiers des exploitants ont entre 40 et 60 ans, le dernier tiers est représenté par les moins de 40 ans.

La moitié des exploitations a un statut de forme individuelle.

Cette culture demande une main d'oeuvre importante pour toutes les manipulations nécessaires dès lors qu'elle a été arrachée : rouissage, séchage, transport.

Cette production est valorisée en fonction de la quantité et de la qualité des fibres longues présentes dans la récolte après teillage. Dans certains cas, le linculteur peut dégager une marge brute de 2 500 euros pour un hectare.

La filière est bien organisée dans la région, deux coopératives sont spécialisées dans l'extraction des fibres appelée teillage ainsi que plusieurs entreprises privées. Afin de défendre et de développer cette culture, existent aussi un comité interprofessionnel et une confédération européenne chargée de la promotion et la communication autour de ce produit.

8 hectares de lin en moyenne par exploitation en 2010

Année	Nord		Pas de Calais		Région		France	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Exploitations (nombre)	675	520	845	760	1 520	1 280	5 230	5 100
Surfaces de lin (en ha)	4 200	3 600	6 800	6 100	11 000	9 700	54 400	54 400

Source : Agreste - Recensements agricoles

Le saviez-vous ?

1 hectare de lin produit environ 20 000 km de fil soit l'équivalent de 2 200 chemises !

Des débouchés multiples et une utilisation insoupçonnée.

La fibre de lin est utilisée pour l'habillement à hauteur de 70 % de sa production, 25 % sont consacrés au linge de maison et 5 % entrent dans la composition d'autres produits parfois de très haut de gamme comme les cadres de vélo, les raquettes de tennis.

L'industrie automobile utilise aussi les fibres de lin pour leur capacité importante d'absorption des vibrations.

Si la fibre du lin ne représente que 25 % de la plante récoltée, de nombreux co-produits sont valorisés sous forme de revêtements isolants et panneaux de construction, litière pour animaux, peintures sans solvant. Les graines (riches en Oméga 3) sont utilisées en alimentation du bétail.



Définitions :

Rouissage : après l'arrachage, le lin est laissé sur la parcelle pour y subir une fermentation qui va faciliter la séparation des fibres de la tige. Après cette opération qui dure de 20 à 90 jours, le lin séché est pressé en balles rondes et emmené à l'usine de teillage.

Teillage : les tiges sont étalées, égrénées et débarrassées des débris ligneux. Les fibres longues sont séparées des courtes et préparées en filasses qui vont être utilisées en filature.

Filage : après peignage, les fibres sont accrochées les unes aux autres pour ne plus former qu'un seul fil. Cette opération est maintenant réalisée en grande partie en Chine.